

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 février 2019

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1673)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 393

présenté par
M. Naegelen et M. Christophe

ARTICLE 10

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est important de conserver l'organisation et la répartition des conseils de l'ordre des experts-comptables au plus près des territoires.